

Fiche outil

TRAME DE VIEUX BOIS EN LIVRADOIS-FOREZ

Îlot de vieux bois

Quels sont les caractéristiques d'un peuplement mature ?

OBJECTIF :

En fonction des caractéristiques de la parcelle, délimiter une surface de libre évolution d'au moins un demi-hectare (5 000 m²), idéalement dans la partie la plus mature du peuplement.

Les **éléments de maturité** à repérer sont :

- les **très (très) gros bois** (diamètre > 67,5 cm voire > 87,5 cm),
- les arbres porteurs de **dendromicrohabitats** (cf. fiche-outil « Arbres habitats »),
- les **bois morts au sol** et/ou **sur pied**, en particulier ceux **supérieurs à 30 cm** de diamètre.



Ne pas placer un îlot à moins de 30m d'une route, piste ou sentier fréquenté par le public (risque de chute d'arbres sur les voies engageant la responsabilité du propriétaire).

EN AMONT de la visite des parcelles

Cette étape facultative permet de gagner du temps si plusieurs hectares sont à visiter, en priorisant les zones intéressantes pour la visite terrain.

- 1. Les questions à se poser :** Y a-t-il une zone de ma parcelle avec des très gros bois ou gros bois morts abondants ? Avec des **bois de mauvaise qualité ou difficiles d'accès** (pente, zone humide, rochers), peu voire pas rentables à exploiter ?
→ Une réponse positive à l'une des interrogations ci-dessus peut vous donner une première idée de la localisation du futur îlot.
- 2. Faire un pré-repérage des zones intéressantes** (Facultatif) grâce aux **photographies aériennes** (par exemple avec Géoportail) :
 - ☞ Repérer les zones avec des arbres à gros houppier et/ou bois morts sur pied (Fiche « Arbres habitats, exemples 1 et 2) ou au sol (Ex.3).
 - ☞ Les noter sur une carte à emmener pendant la visite.



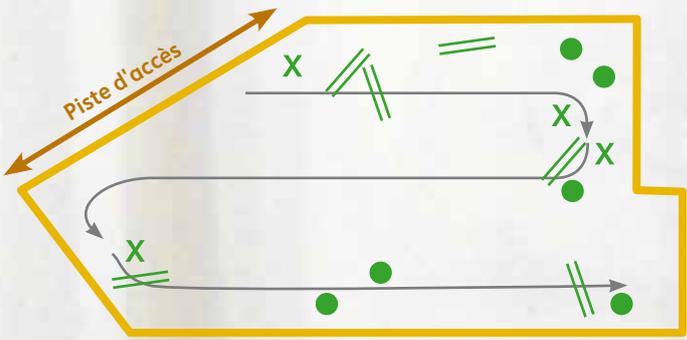
Exemple 3

PENDANT la visite de terrain

MATÉRIEL :

- ☞ mètre-ruban ou compas forestier,
- ☞ plan de la parcelle visitée,
- ☞ tableau à remplir (voir exemple au verso) et de quoi noter,
- ☞ bombe de peinture longue durée, griffe forestière et brosse dure,
- ☞ facultatif : application de localisation GPS pour se repérer sur la parcelle, géoréférencer les éléments de maturité croisés et le contour final de l'îlot.

1. Parcourir la parcelle en repérant les éléments de maturité et les noter dans le tableau de relevés.



- Limites de parcelles
- Cheminement à pied
- X Bois mort sur pied (BMP)
- Arbre habitat vivant (AH)
- = Bois mort au sol (BMS)

N°	Essence	Diamètre	Type	DMH	Commentaire
1	Hêtre	45	BMP	polypores	chandelle

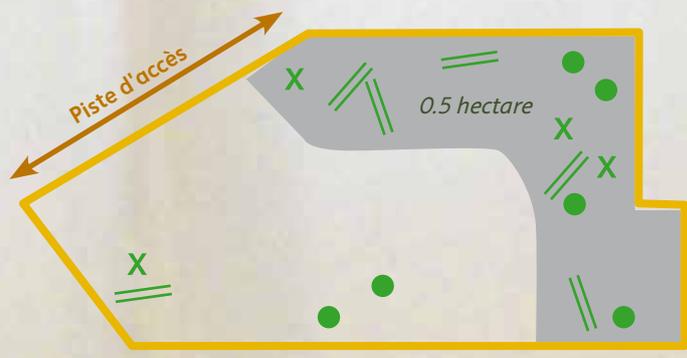
etc.

Pour chaque élément de maturité (voir liste en début de fiche) rencontré :

Noter son emplacement et son **numéro** sur le plan. **Reporter le numéro** dans le tableau et renseigner son **essence**, son **diamètre** (ou circonférence) à niveau de poitrine, s'il s'agit d'un arbre **mort ou vivant** et les éventuels **dendromicrohabitats (DMH)** observables.

2. A la fin du cheminement

A la fin du cheminement, choisir l'emplacement de l'îlot selon les éléments de maturité relevés et les impressions générales sur chaque zone parcourue.



Conseils pour le choix de l'îlot :

- ☞ Zone où les **3 types d'éléments** (arbres habitats, bois mort sur pied et au sol) **sont présents**,
- ☞ **Forme assez compacte** (éviter les bandes fines en longueur, plus sensibles aux perturbations extérieures) **d'au moins 0,5 hectares**,
- ☞ Zone **ne gênant pas les interventions sylvicoles** sur le reste de la parcelle et ne faisant pas obstacle entre une zone exploitée et les pistes desservant la parcelle afin de ne pas gêner le passage d'engins. Les enjeux de sécurité doivent toujours être prioritaires.
- ☞ Rappel : **Ne pas placer un îlot à moins de 30m d'une route ou sentier fréquenté.**

← Exemple de choix d'îlot : 0,5 hectares assez compacts, contenant les 3 types d'éléments de maturité et ne gênant pas l'accès au reste de la parcelle depuis la piste.

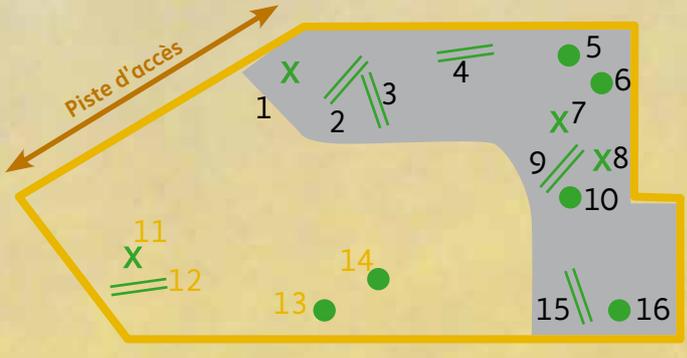
3. Marquage de l'îlot choisi

Refaire le tour de l'îlot choisi, tout en marquant régulièrement un arbre en bord d'îlot (de façon à encore voir le précédent). Pour marquer ces arbres de bordure d'îlot : brosser l'écorce pour la nettoyer sur un format A4 environ, et marquer l'arbre à la peinture sur le côté extérieur de l'îlot avec le symbole en zigzag horizontal ci-contre.



Ce marquage permettra d'identifier facilement l'îlot sur le terrain, favorisant ainsi sa conservation dans le temps et aura un rôle informatif lors des passages d'engins et travaux forestiers (sécurité).

APRÈS la visite de terrain



Mettre au propre le **plan de l'îlot et le tableau de relevés associé** (exemple ci-contre et ci-dessous).

N°	Essence	Diamètre	Type	DMH	Commentaire
1	Hêtre	45	BMP	polypores	chandelle
2	Hêtre	39	BMS	/	long : 3m
3	Sapin	40	BMS	/	dégradé
...
16	Bouleau	41	AH	fente	dépérissant

Les transmettre aux équipes du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez.

Crédit photos : Parc Livradois-Forez - Plaquette éditée par le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez Imprimerie Chambrial - Cavanat - 63160 Billom